

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 NOVEMBRE 2018**

Etaient présents : André HEUGHE, Maire, Patrick MANETTI, Mireille GROS-JEAN, Anne-Marie GOURIOU, Jean-Marc TAILLEUR, Franca DI SALVO, Hervé FARDET, Adjoints,

Pierre SABERT, Michèle BONNARD, Marguerite MAESTRINI, Joël BARTHEE, Solange HOFFMANN, Patrick POULENAS, Michel AHMED-OUAMEUR, Alain DIVINE, Nadia CHALVIDAN, Luc PIARD, Jacques BAUZA, Marie-Claire GRANIER, Nathalie NURY, Luc ROUSSELOT, Michel BERARDO, Conseillers Municipaux,

Absents excusés :

Henri ROUSSILLON qui donne pouvoir à Hervé FARDET
Mireille DAINESI qui donne pouvoir à Mireille GROS-JEAN
Sylvain REBOUL qui donne pouvoir à André HEUGHE
Philippe BONNEAUD
Stéphanie BOBIN qui donne pouvoir à Jean-Marc TAILLEUR
René RODRIGUEZ qui donne pouvoir à Nathalie NURY
Karine FERRARO qui donne pouvoir à Marie-Claire GRANIER

Secrétaire de séance : Patrick MANETTI

ADOpte A L'UNANIMITE

Nouveau conseiller municipal : Philippe BONNEAUD

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 20 septembre 2018 : 1 correction par M. ROUSSELOT

ADOpte A L'UNANIMITE

DOSSIER N°1 – FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°3 – RAPPORTEUR : Jean-Marc TAILLEUR

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 – charges à caractère général

60612-020 – Electricité 55 000.00

Recettes

002-01 Résultat de fonctionnement reporté 1.74

013 – Atténuations de charges	
6419- 020– remboursements sur rémunérations	10 000.00
74 – Dotations et subventions	
7478- 421 – autres organismes (CAF)	44 998.26
TOTAL	55 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

OPERATION 125 SERVICES TECHNIQUES :

2182-810 Matériel de transport 170 000.00

OPERATION 131 EQUIPTS ASSOC ET SPORTS :

2128-412 – autres agencements de terrains 15 000.00

OPERATION 140 TOUR DE LA REINE :

2031-020 Frais d'études 157 300.00

OPERATION 142 IMMEUBLE POUSTERLE :

2313-020 Travaux en cours 13 100.00

OPERATION 129 EQUIPT SCOLAIRES ET MEDIATHEQUE :

2031-211 Frais d'études - 15 000.00

2313-212 Travaux en cours - 55 000.00

2313-321 Travaux en cours - 20 000.00

2315-810 Installations en cours -60 000.00

S/Total -150 000.00

OPERATION 136 – VOIRIE

2315-810 – instal. Matériel et outillages techniques 162 000.00

458101-810 Opération pour compte de tiers 350 000.00

OPERATION 138 IMMEUBLE PLACE MAIRIE :

2313-020 Travaux en cours - 30 000.00

OPERATION 137 – GENDARMERIE

237-020 - avances et acomptes - 136 400

Recettes

Non Affectées

024-01 – cessions 152 000.00

OPERATION 136 – VOIRIE

458102-810 – Opération pour compte de tiers 350 000.00

1326-814- subventions autres SMEG et ENEDIS 49 000.00

S/Total 399 000.00

**21 VOIX POUR
7 VOIX CONTRE (NURY, RODRIGUEZ, GRANIER, BAUZA,
FERRARO, ROUSSELOT, BERARDO)
ADOpte A LA MAJORITE**

DOSSIER N°2 – AFFAIRES GENERALES - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX SINISTRES DE L'AUDE – RAPPORTEUR : Mireille GROS-JEAN

Aux Sinistrés de l'Aude par l'Association des Maires du Gard : 500€

Au Sou des écoles pour les frais d'autoroute avancés par l'association suite au transport des dons de la commune aux sinistrés de l'Aude : 95€

**28 VOIX POUR
ADOpte A L'UNANIMITE**

DOSSIER N°3 – SPORT – BON CADEAU POUR JORIS BEGUIN – RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

En vue de féliciter Joris BEGUIN, champion de France 2018, de BMX, bon d'achat de 150€ à MONTI SPORT.

**28 VOIX POUR
ADOpte A L'UNANIMITE**

DOSSIER N°4 – RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS – RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Création de postes au 1^{er} janvier 2019 pour avancements de poste : 1 rédacteur et 1 Brigadier Chef Principal et pour une embauche : 1 poste d'adjoint d'animation

**28 VOIX POUR
ADOpte A L'UNANIMITE**

DOSSIER N°5 – URBANISME – AVENANT A LA CONVENTION DE MUTUALISATION AVEC LE GA POUR LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX – RAPPORTEUR : Patrick MANETTI

Par délibération du 31 mars 2016, la commune a délégué l'instruction du droit des sols au Grand Avignon ; il s'agit d'un service mutualisé et le coût est de 1.30€ / habitant environ.

Depuis, plusieurs communes étaient intéressées par l'instruction des autorisations de travaux au titre du code de la construction et de l'habitation des Etablissements Recevant du Publics, dossiers en nombre croissant.

Un tarif par commune a été négocié puis accepté par l'ensemble des communes intéressées soit 0.60€ / habitant ce qui portera notre participation à 10 578€ annuel.

**28 VOIX POUR
ADOpte A L'UNANIMITE**

DOSSIER N°6 – FONCIER – VENTE DU TERRAIN DE LA POUSTERLE A M. FATIRAS – RAPPORTEUR : Patrick MANETTI

Comme suite à la délibération N°2018_05_043 du 3 mai 2018, une offre de vente a été publiée et seul un dossier d'engagement a été proposé par l'entreprise de M. FATIRAS. Le projet de construction prévoit un commerce au rez-de-chaussée et 4 logements aux 1^{er} et 2^{ème} étages. Il conviendra que la commune cède l'emprise foncière à l'aplomb de l'immeuble pour permettre l'accessibilité (dossier antérieur voté pour l'ex CCCRG et parcelle prête à être vendue). Au vu du dossier qualitatif le prix proposé d'achat est de 152 000€ pour 733m2 de

surface de plancher soit 207€/m², ce que France Domaine a validé par avis du 12 octobre 2018. Il est proposé de valider la vente de la parcelle AH 829 d'une contenance de 257m² à M. FATIRAS en autorisant M. le Maire à signer un compromis de vente chez Me DEVINE qui sera conditionné par l'octroi du permis de construire, puis, l'acte proprement dit.

**28 VOIX POUR
ADOpte A L'UNANIMITE**

DOSSIER N°7 – MANIFESTATIONS – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SAINT VALENTIN POUR LA FETE DE 2019 – RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Une nouvelle convention prévoit le partenariat habituel avec l'association Saint Valentin pour l'organisation de la fête les 15, 16 et 17 février 2019 (et en cas d'intempéries les 23 et 24 février 2019), avec une subvention municipale de 23 300 € selon l'état prévisionnel de l'opération fourni.

La convention prévoit également des règlements directs par la collectivité des frais du dispositif de secours, ainsi que toute la logistique des Services techniques et de la Police Municipale.

Michel BERARDO ne participe pas au vote

**27 VOIX POUR
ADOpte A L'UNANIMITE**

DOSSIER N°8 – INTERCOMMUNALITE – DEBAT SUR LE RAPPORT DE LA CRC SUR LE GRAND AVIGNON – RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Par lettre du 18 septembre 2018, la Chambre Régionale des Comptes PACA a transmis à la commune membre son rapport des observations définitives de la chambre sur la gestion de la Communauté de Communes du Grand Avignon pour les exercices 2010 et suivants.

Le rapport est consultable en mairie et sur le site de la Chambre Régionale des Comptes PACA : <https://www.ccomptes.fr/fr/crc-provence-alpes-cote-dazur> (en tapant rapport Grand Avignon et 2018 dans le moteur de recherche)

DEBAT SANS VOTE

DOSSIER N°9 – MOBILITE – SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ACHAT D'UN VELO ELECTRIQUE – RAPPORTEUR : Patrick MANETTI

Par délibération du 27 juin 2018, le Grand Avignon a voté une subvention de 100€ pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à tous les administrés du Grand Avignon dont nous faisons partie de façon à faciliter d'autres modes alternatifs à l'autosolisme.

RAPPELLE les conditions d'octroi de l'aide :

- . plafond de 25% du prix d'achat TTC ou 100€ par vélo électrique
- . l'aide est réservée aux particuliers majeurs
- . un engagement du bénéficiaire de ne pas revendre le vélo dans l'année qui suit l'achat,
- . le vélo doit être neuf et répondre aux normes européennes en vigueur

Le conseil vote une aide financière complémentaire de 50€ à celle du Grand Avignon

DIT que l'aide sera donnée en fonction du dossier approuvé par la Communauté d'agglomération à tout administré de Roquemaure, et en joignant un justificatif de domicile de moins de 6 mois, une pièce d'identité, un RIB.

**26 VOIX POUR
2 ABSTENTIONS (ROUSSELOT, BERARDO)
ADOpte A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°10 – FONCIER – CONCESSION DE PATURAGE DE CHEVAUX AVEC M. CHARDON
2018-2021 – RAPPORTEUR : Patrick MANETTI**

En vue de régulariser la présence des chevaux dans les parcelles communales, il est proposé de voter une convention avec l'appui de l'ONF pour les forêts communales situées sur la montagne de St Geniès.

Convention à intervenir avec M. CHARDON pour le pâturage de ses chevaux dans les bois de la montagne de St Geniès appartenant à la commune, Plan du Bonjour et La Parra, représentant environ 12 hectares ; la redevance s'élève à 8€ / hectare et le concessionnaire devra régler 120€ TTC à l'ONF pour frais de dossier,

**28 VOIX POUR
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°11 – FONCIER – TRANSFERT DU PARKING DU COLLEGE A LA COMMUNE –
RAPPORTEUR : Patrick MANETTI**

Suite au courrier du Conseil Départemental, acceptation d'une cession des parcelles cadastrées AI 260 d'une superficie de 1713m² et AI 257 d'une superficie de 11m² constituant le parking des cars scolaires devant le collège, la voirie étant déjà communale. L'ensemble formant un tout avec un usage public, il est logique que ce parking entre dans le domaine public d'autant plus que la commune paie déjà l'éclairage public.

Néanmoins, par courrier du 11 octobre 2018 en réponse au Conseil Départemental, nous souhaitons récupérer cette voirie en état normal de fonctionnement à savoir : trottoirs à réparer et traçage du stationnement des cars à sa charge.

S'agissant de parcelles initialement propriétés du syndicat intercommunal du collège, il est demandé au liquidateur suite à la dissolution du syndicat au 31.12.2018 de prévoir dans les

dépenses restant à réaliser la remise en état de ce parking avec le solde positif qu'enregistre le syndicat.

Nathalie NURY ne participe pas au vote

**21 VOIX POUR
5 ABSTENTIONS (ROUSSELOT, BERARDO, GRANIER, FERRARO, BAUZA)
ADOpte A LA MAJORITE**

DECISIONS DU MAIRE EN SYNTHESE

. N°2018_101 du 20 septembre : contrat d'entretien de l'orgue de la collégiale avec la SARL Orgues QUOIRIN de St Didier (84) pour 2 passages par an et dans la limite de 4 ans au prix de 760€ HT l'an

. N°2018_102 du 26 septembre : convention de mise à disposition de bouteilles de gaz avec Air Liquide France Industrie au 1^{er} avril 2018 pour 3 ans au prix de 216€ TTC l'an, hors prix des charges de gaz

. N°2018_103 du 27 septembre : convention de mise à disposition gratuite de l'enceinte extérieure du complexe sportif dans la limite de 4 ans à l'EHPAD Les Lavandines hors occupations scolaires

. N°2018_104 du 28 septembre : convention de mise à disposition gratuite du local rue Jeanne Barthélémy à Dorobi Sophrologie Roquemaure pendant 4 ans un soir par semaine

. N°2018_105 du 1^{er} octobre : contrats et prestations liés à la construction de la gendarmerie pour l'étude hydraulique du dossier Loi sur l'Eau avec CEREG Ingénierie au coût de 650€ HT

. N°2018_107 du 3 octobre visée en préfecture le 8 octobre : indemnisation de Groupama suite à un accident de véhicule avec un tiers ; 901.58€ pour la réparation du véhicule municipal

. N°2018_109 du 11 octobre : contrat de spectacle avec l'association Le Théâtre de la Ronde de Sorgues pour la pièce L'avare le 8 février, prestation gratuite

. N°2018_110 du 12 octobre visée le 16 octobre : la récente décision 2018_074 du 5 juin 2018 est annulée et remplacée à compter du 5 novembre 2018 par une nouvelle tarification plus simple. Copie de la décision jointe

. N°2018_111 du 16 octobre visée le même jour : protection fonctionnelle pour un policier municipal pour faits d'outrage. L'affaire a été renvoyée en Correctionnel au 22 octobre, il convient de désigner l'avocat Me LEMOINE à représenter l'agent

. N°2018_112 du 29 octobre : renouvellement de la convention de conseil en assurance avec ACE Consultants de Villeneuve les Avignon pour 4 ans au prix de 1200e HT

. N°2018_113 du 29 octobre : contrat avec CINEPLAN de Quissac pour le film « Les Gardiennes » le 10 novembre à 18h30 salle des fêtes pour 282€ TTC et 3.50€ par spectateur

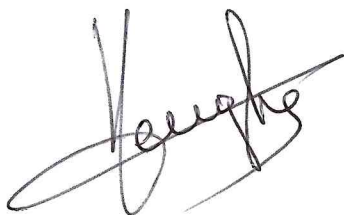
N°2018_114 du 30 octobre : contrat de maintenance et d'assistance avec CEGID pour le logiciel de recensement militaire au prix de 153.60€ HT

QUESTIONS DIVERSES

- . procédure PLU en cours
- . contingent incendie par le SDIS

Fin de séance à 19h45

Le Maire,
André HEUGHE



Le Secrétaire de séance,
Patrick MANETTI

